



OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact <u>publications@unido.org</u> for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



D03288



Distr. LIMITEE

ID/13.79/22 11 juin 1971

Original: FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Cycle d'études sur l'expansion des industries du cuir et des articles en cuir dans les pays en voie de développement, projet régional pour l'Afrique

Vienne (Autriche), 22 février - 5 mars 1971

SUR LA SITUATION DE L'INDUSTRIE DES PEAUX, DU CUIR
ET DES PRODUITS EN CUIR AU

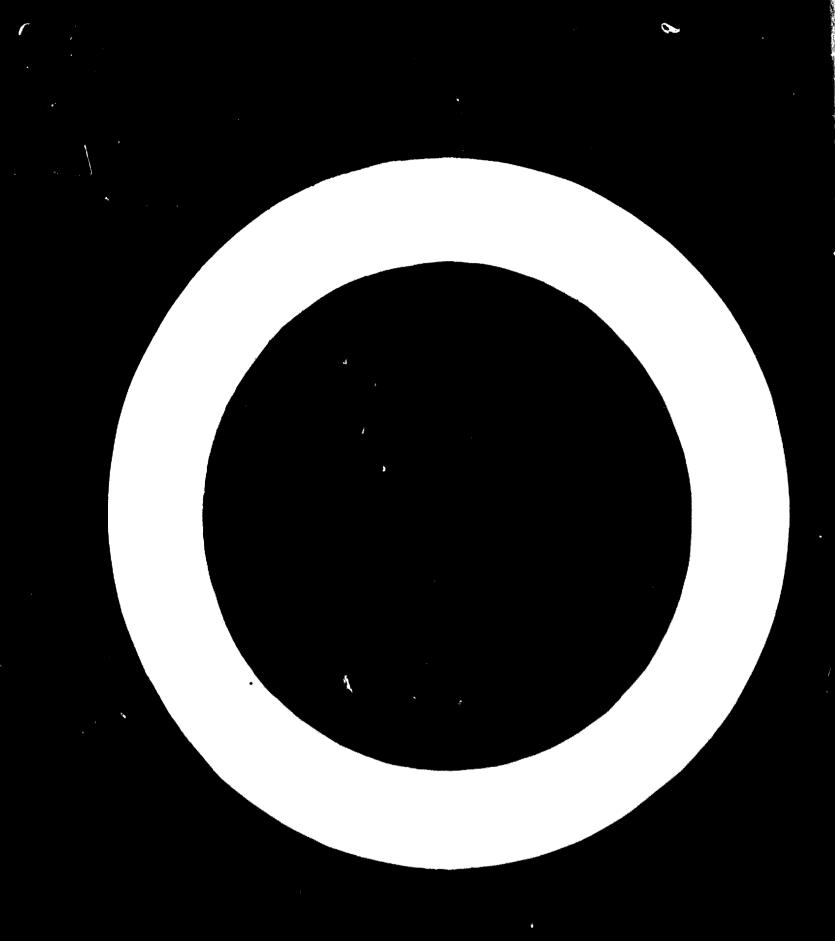
N I G E R 1/

présentée par

M.R. N'DAH

^{1/} Ce document a été reproduit tel quel.

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.



le Niger est un grand pays d'elevage parmi les litats de l'Afrique de l'Ouest.

Il compte 4.000.000 de povins - 2.700.000 moutons et 5.700.000 chèvres, pour ne citer que les espèces dont les peaux sont utilisées pour les besoins locaux, mais surtout pour l'exportation.

La production et la commercialisation des cuirs et peaux occupent une place importante dans l'économie du Niger.

Pour mieux développer le négoce de ces produits, le Service de l'Elevage a construit des établissements pour le traitement de toutes les peaux produites. Pour le moment, on en compte trois cents environ.

Les peaux, aussitôt prélevées sur l'animal, passent dans un bain d'arseniate de soude, pendant 20 à 30 minutes pour les cuirs et 10 à 15 minutes pour les peaux à raison de 3 kilogrammes pour 1.000 litres d'eau. La teneur en cuivre est de 20 pour 1,000.

Pour un bain de 1.000 litres, on y plonge 1.000 peaux de chêrres ou 500 peaux de moutons ou encore 100 cuirs. Il s'ensuit donc que la peau de chêvre a besoin de 3 grs pour sa conservation, la peau de mouton 6 grs et le cuir 30 grs.

Après le passage au bain, les peaux sont sécheées sous des hangars à l'air libre, mais protégées du soleil.

Pour bien exécuter toutes ces opérations, le Service de l'Elevage dispose d'une centaine d'Agents.

Outre le conditionnement des peaux pour leur conservation, les agents de l'Elevage s'emploient à éduquer les bouchers dans le département. Des sanctions variables, depuis la saisi de la peau jusqu'au retrait de carte professionnelle, sont infligées aux bouchers qui n'appliquent pas strictement la règlementation arrêtée.

Cette règlementation frappe également les éleveurs qui font des marques susceptibles de déprécier les peaux (marque à feu pour identification ou dans un but thérapeutique).

les peaux sont classées en trois catégories selon la préparation qu'elles ont subies:

- 1. BAY boucherie arseniquée vert: ce sont des peaux qui sont conditi inées toutes fraîches;
- 2. BS boucherie de sont des peaux qui sont passées dans des bains d'arseniate de soude, mais proviennent quand même d'un abattoir contrûlé:
- 3. Apprêté Brousse: peaux produites en dehors des abattoirs et n'ayant subi aucun traitement.
- . Par le tableau ci-dessous, je vous livre la production des 4 dernières années:

PEAUX DE MOUTONS			PRODUCTION CONTROLEE			
Année	BAV	3S	A.3	TOTAL		
1969	87.470	9.471	422.464	519.405		
1968	84.173	6. 965	. 317.123	408.261		
1967	76.293	5.512	287.712	369.917		
1966	88.655	6.238	238.012	332.905		
PEAUX DE	CHEVRES		PRODUC'	TION CONTROLLEE		
Année	BAV	38	AB	TOTAL		
1969	3 2 3.776	60.733	1.008.483	1.392.992		
1968	261.878	48.734	735.536	1.046.148		
1967	287.832	43.295	647.859	979.006		
1966	384.738	79.322	374.319	828.379		
CUIRS DE	BOVINS		PROPUGT	ION CONTROLLE		
Année	BAV	BC	A'3	TOTAL		
1969	69.747	5.397	175.422	250.566		
1968	73.523	2.033	104.000	179.556		
1967	62.406	1.674	99 .749	164.329		
1966	73.812	2.516	76.611	152.969		

Les peaux du Niger sont surtout exportées en Europe et aux Etats-Unis.

En 1969, ces exportations se sont élevées à 70.322 cuirs et 188.648 peaux de moutons et 900.887 peaux de chèvres — On constate que le volume de peaux de chèvres commericalisé est beaucoup plus élevé que les autres; cela provient de la peau de la chèvre rousse que l'on appelait autrefois chèvre de SOKOTO (Nigéria) alors qu'en réalité elle a son berceau à Maradi (Niger).

Le tableau ci-dessous indique les pays importateurs des peaux du Niger.

EXPORTATIONS CONTROLEES DES CUIRS ET PEAUX

XPORTATIONS	CONTRO	DLEES	DES	CUIRS	ET	PEAU
(par	r pays	desti	inata	ires)		

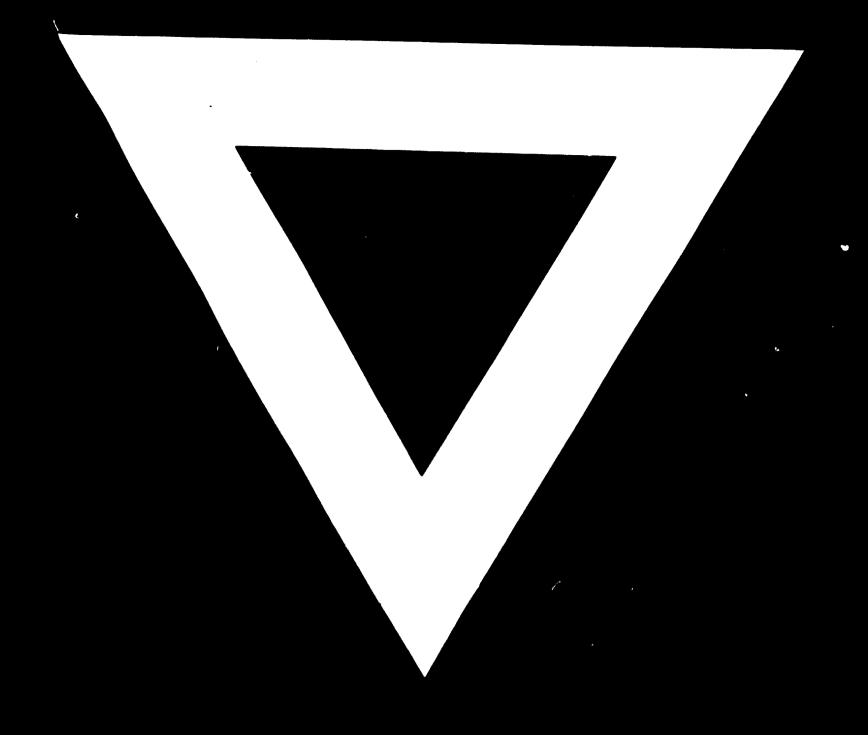
DESTINATION	CUIRS DE BOV.		CUIRS DE MOUT.		PEAUX DE CHEV.		PEAUX DE REPTILE	
NEWS THIS I TON	P	N	P	N	P	N	P	N
ALLEMA GNE			933	1200			2685	43996
ANGLETERIE					1438	5849		
HELGIQUE			500 0	5000				
DAHOMEY	84	10						
ESPAGNE	137196	24911	9436	11160	17292	350 50	34,5	45 3
FRANCE	57821	13211	42764	53107	75256	201254		
IRLANDE					18804	46000		
ITALIE	41096	19 4 64	67830	89679	110031	216618	362	5352
LIBAN	6435	1510						
LYBIE					280	510		
WIGERIA	33309	4666	22860	21002	41137	103606		
R.A.U.	43737	6550						
SUEDE			1156	1500				
U.S.A.			5267	6000	135862	292000		
TOTAL	319588	70322	155246	188648	410100	900887	3081,5	4 01

D'après nos estimations, la production contrôlée qui dépasse de beaucoup le volume exporté ne représente que 50 à 60 per cent de la production totale.

La consommation totale dépourvue de toute industrie moderne utilisait mutrefois 30 à 35 per cent de la production. Actuellement, les besoins locaux qui se heurtent au simple artisanat manuel (fabrication des sacs à main - des housses - des sandalettes) ont considérablement diminués avec l'apparition de la matière plastique.

Toutefois, le Niger entreprend actuellement l'installation de trois usines de prétannage - Les peaux au lieu d'être exportées brutes subiront un prétannage.

Pour me résumer, le Niger produit des peaux qui dépassent largement ses besoins. Pendant longtemps il aura un surplus qu'il tient à la disposition des pays exportateurs - Mais il entend améliorer cette ressource en développant et modernisant tous les moyens propres jusqu'ici utilisés.



5. 73.